

## Fiche descriptive : Définition du litige stratégique féministe ?

Le litige stratégique féministe est un type de litige stratégique.

Le litige stratégique féministe concerne le droit féministe, sur des questions féministes, avec des objectifs féministes.

### 1. Le droit féministe

Le projet LSF apporte une analyse féministe intersectionnelle dans la salle d'audience afin que les tribunaux comprennent le contexte plus large des affaires et en quoi leurs décisions influent sur les femmes et d'autres groupes marginalisés.

Cela peut signifier :

- a. Se concentrer sur les expériences de vie : reconnaître la nécessité d'éviter l'essentialisme de genre (où l'analyse met en évidence le genre mais ignore la race, la classe, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle et d'autres éléments de l'expérience vécue)
- b. Fournir des arguments juridiques fondés sur la théorie féministe
- c. Présenter des arguments fondés sur une analyse des questions de pouvoir
- d. Faire entendre une variété de voix pour aider à monter une affaire, reflétant un large éventail d'expériences et d'expertises
- e. Écouter l'histoire du client et la présenter au tribunal
- f. S'appuyer sur l'expérience personnelle de l'avocat afin d'orienter le litige

### 2. Sur les questions féministes

Les questions féministes reflètent l'existence d'un sexismie institutionnalisé ou d'un patriarcat, et le projet LSF les conteste.

Une approche intersectionnelle du LSF signifie que les questions féministes doivent être éclairées par les interactions entre des structures oppressives, y compris le classisme, le racisme, le colonialisme, le capacitisme, l'hétérosexisme et la transphobie, et chercher à remettre en question ces structures.

Les exemples de problèmes féministes éventuels comprennent la justice reproductive, les agressions sexuelles, la violence sexiste, les discours de haine, la discrimination, l'équité salariale et à l'emploi, le divorce / la séparation et l'accès à la justice.

### 3. Sur les objectifs féministes

Les objectifs spécifiques peuvent différer au cas par cas, mais leur objectif plus large doit inclure la lutte contre le sexismesystémique, le patriarcat et d'autres structures d'oppression.

La fixation d'objectifs féministes nécessite d'examiner constamment nos objectifs et de réfléchir à qui profite nos actions et à qui elles ne profitent pas, voire à qui elles peuvent nuire. Nos objectifs reflètent nos priorités, y compris les individus et les causes que nous valorisons.

Le litige stratégique féministe nécessite la participation à une action ou une affaire en justice.

Par exemple :

- Participation directe en tant que partie civile (un individu ou une organisation intente un procès ou un groupe d'individus participe à un recours collectif)
- Intervention, lorsqu'un individu, une organisation ou une coalition participe et fait valoir des arguments dans une affaire, mais n'est pas partie civile

Le litige stratégique féministe peut être proactif ou réactif.

- Un litige proactif implique l'identification des problèmes principaux et leur issue ou le suivi des problèmes éventuels afin de résoudre les premiers.
- Le litige réactif consiste à répondre aux affaires ou aux problèmes au fur et à mesure qu'ils émergent.

Le litige stratégique féministe peut être offensif ou défensif.

- Les litiges offensifs sont utilisés pour obtenir un changement de politique favorable.
- Le litige défensif est utilisé pour préserver une politique existante.

La décision de ne pas s'engager dans un litige stratégique peut être elle-même stratégique !

Cela pourrait être :

- Parce que le moment n'est pas propice pour une affaire particulière
- Parce qu'il vaut mieux attendre une situation factuelle différente avant de saisir le tribunal
- Poursuivre une autre stratégie pour faire avancer un objectif (p. ex. Campagnes médiatiques, sensibilisation du public, projets de réforme législative)

Le litige stratégique a des objectifs qui vont au-delà de ceux de l'individu ou du groupe particulier qui porte l'affaire.

Le litige stratégique est avant-gardiste et nécessite une planification de la défense à toutes les étapes du litige, de l'élaboration du dossier à la réponse post-jugement.

Le litige stratégique s'inscrit dans un contexte social et politique plus important.

Les litiges stratégiques ne concernent pas seulement les avocats, les victimes, les plaignants, les survivants, les membres de communautés plus importantes, les défenseurs de la communauté, les experts en communication et en médias, les éducateurs et bien d'autres apportent une expérience et une expertise vitales essentielles.

Sources: <https://www.leaf.ca/wp-content/uploads/2020/10/FSL-Fact-Sheet-Resources-Consulted.pdf>